

énergie; pour cela assurément, les députés de la gauche et le pays en général lui offriront leurs remerciements. D'après les commentaires des journaux les ministres des Finances et du Commerce n'auraient résisté qu'à grand peine aux entreprises contre le trésor de leurs collègues, particulièrement à celles du ministre des Postes. Maintenant que la session est sur le point de finir, le ministre des Finances doit avoir quelque répit et je voudrais qu'il m'accompagne jusqu'aux pièces plus retirées de la maison ministérielle, même si nous devons y pénétrer par la porte d'en arrière, afin de pouvoir y observer certaines choses qui seront peut-être nouvelles pour lui. Si nous entreprenons cette excursion, nous rencontrerons sans doute les écritures, l'évangile des engagements et les promesses du parti ministériel; ils seront là par vingtaines dans une salle obscure, en attendant qu'on les jette au rebut ou qu'on les transporte à la morgue du parti — je ne sais trop quel nom ils ont donné à cette salle. A tous les points de vue, la promenade sera intéressante, surtout pour une recrue ministérielle; nous y trouverons matière à considération et à d'utiles reminiscences. Une des premières promesses liant le Gouvernement est, je crois, celle de la réforme du Sénat, et je suis convaincu que si le ministre des Finances veut se promener avec moi dans ces pièces de l'arrière de la maison ministérielle, nous retrouverons cette politique de la réforme du Sénat, parmi les autres vieilleries du parti mises au rancart et destinées au bucher ou à la rivière; ces objets ne manqueront pas d'attirer ses regards inquisiteurs, car le premier effort du Gouvernement actuel pour la réforme du Sénat se résume à la nomination de notre ancien ami M. G. Taylor à un siège dans la Chambre haute. Tous les députés sont sans doute très heureux de cette promotion de M. Taylor. Il est très agréable de rencontrer cette personnalité souriante dans les corridors du Parlement, depuis sa nomination. Je n'ai remarqué chez lui aucune tendance à la tristesse. Il semble parfaitement heureux et je suis sûr qu'il est convaincu de l'utilité et de l'efficacité du Sénat. D'autre depuis lors sont montés au Sénat et nous ne pouvons jamais dire qui sera le prochain choix. Bien des gens attendent leur tour et dans le pénombre de la session, au moment où on va tirer le rideau, nous voyons bien des figures qui ne reparaitront plus dans la Chambre des communes. Avant la prochaine réunion, le Sénat, le banc judiciaire, des emplois divers les auront réclamés et lorsque, lundi, ce Parlement sera prorogé, comme nous l'espérons, il en est plusieurs auxquels nous ne dirons pas au revoir mais adieu.

Je me demande si les messieurs de la droite protesteront publiquement ou privé- ment comme ils le faisaient dans l'opposi-

tion, contre la nomination de députés au Sénat ou aux emplois. Jadis, si un député libéral recevait une promotion de ce genre, ou inscrivait aussitôt son nom sur la liste des députés ou candidats libéraux nommés aux emplois par leur parti.

Voyons si sous d'autres rapports le parti ministériel a manqué à ses promesses passées. Certainement, il n'a pas nommé de commissaires pour s'enquérir des affaires publiques: s'il est une chose contre laquelle ces messieurs ont protesté avec véhémence pendant les sessions et au dehors c'est bien celle-là; mais si nous examinons leurs actes depuis plusieurs mois, nous constatons qu'il ont nommé une foule de commissaires, et la réponse à une question faite il y a quelques jours sur le parquet de la Chambre indique qu'ils ont nommé quarante personnes qui conduisent aujourd'hui des enquêtes publiques nécessitant une forte dépense d'argent sans qu'il en résulte en somme d'amélioration appréciable dans l'administration du pays. En autant que je puis le savoir, tous les membres de ces commissions sont des conservateurs intransigeants, ou partisans; or, les honorables messieurs de la droite ont par le passé protesté énergiquement contre la nomination d'amis du pouvoir, des partisans aux commissions chargées de faire enquête sur les affaires publiques. Ils protestaient aussi contre la délégation des pouvoirs administratifs, et sous ce rapport nos amis ont aussi violé leurs engagements, car un des premiers projets de loi qu'ils ont soumis pendant la présente session du Parlement fut pour la création d'une commission du tarif à laquelle ils se proposent de déléguer des pouvoirs considérables. Dans son essence c'était là un principe contre lequel ils ont protesté étant dans l'opposition et alors que le parti libéral tenait le pouvoir.

Puis, monsieur l'Orateur, combien de fois avons-nous entendu ces honorables messieurs se plaindre du choix de juges pour faire enquête sur les affaires publiques. J'ai découvert par hasard que vous-mêmes, il y a quelques années, protestiez, en termes très mesurés, contre des nominations de ce genre. Des membres du parti ministériel, par exemple, ont protesté contre le choix de deux juges d'Ontario pour faire enquêtes dans ce qu'on appelait les accusations Gamey. Mais ces messieurs ayant atteint le pouvoir ont oublié leurs promesses et leur engagements. Tout récemment un juge éminent de la cour Supérieure d'Ontario, sir William Meredith, a été choisi pour faire enquête dans l'affaire de la Farmers' Bank, enquête qui, comme je l'ai dit il y a quelques jours, est à la fois inutile et dangereuse.

Eh, bien, voici le Gouvernement qui choisit un juge de la cour supérieure pour conduire une enquête publique, et si mes renseignements sont exacts, ce même juge